

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| | 1. | <p>Communications</p> <p>Mme la Présidente ouvre la séance en disant quelques mots sur le 25ème Tournoi de football des Parlements de Suisse, organisé par le Canton de Vaud et qui s'est déroulé à Nyon, les 27 et 28 août.</p> <p>Elle rappelle également la possibilité pour les députés de s'inscrire aux 24 heures de natation de Lausanne.</p> <p>Mme la Présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de Mme la députée Lise Peters, décédée la semaine dernière.</p> | | | |
| | 2. | <p>Dépôts</p> <p>Interpellations: François Brélaz, Jérôme Christen, Catherine Roulet, Michaël Buffat, Bernard Borel, Jean-Michel Favez Motions: Laurent Wehrli, Grégoire Junod et consorts Postulats: Michel Miéville</p> | | | |
| RENV-CE | 3. | (10_INT_408) Interpellation Jean-François Cachin - Pour quelle date un nouveau revêtement sur la chaussée de la RC 559 C, le Mont - le Chalet-à-Gobet (Ne souhaite pas développer) | | | |
| RENV-CE | 4. | (10_INT_413) Interpellation Philippe Ducommun - La prison, siège d'une plate-forme de coordination pour la commercialisation de drogue (Ne souhaite pas développer) | | | |
| RENV-CE | 5. | (10_INT_409) Interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts au nom des groupes AGT, SOC et VER - Qui contrôle les fiches cantonales, quel type de renseignements y figure et quelle utilisation en est-il faite ? (Souhaite développer) | | | |
| RENV-CE | 6. | (10_INT_410) Interpellation Olivier Feller - Qui contrôle l'Institut de Ribaupierre ? Des éléments nouveaux permettent de s'interroger. (Souhaite développer) | | | |
| RENV-CE | 7. | (10_INT_411) Interpellation Philippe Martinet en faveur d'une approche dynamique de la conservation des ouvrages d'art historiques, à partir de l'exemple du Pont Farbel à Gland-Vich (Souhaite développer) | | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-CE | 8. | (10_INT_412) Interpellation Marc-Olivier Buffat et consort au nom des groupes RAD et LIB - Caisse de pension, bistrot social : jusqu'à quand la ville de Lausanne pourra-t-elle appeler le Conseil d'Etat à sa rescousse ? (Souhaite développer) | | | |
| RENV-CE | 9. | (10_RES_038) Résolution Pierre-Yves Rapaz au nom du groupe UDC - Le bistrot social lausannois, passe-t-il des mains de la ville à celles du canton ! (Souhaite développer) Amdt Dolivo à la résolution refusé par 60 oui, 67 non et aucune abstention. La résolution Rapaz est acceptée par 67 oui, 39 non et 27 abstentions. | | | |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| OA+M | 10. | <p>(208) Exposé des motifs et projets de lois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'agriculture vaudoise - modifiant la loi du 21 novembre 1973 sur la viticulture et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion : - Pierre-André Pidoux demandant au Conseil d'Etat l'élaboration d'une véritable loi-cadre cantonale vaudoise sur l'agriculture, définissant son rôle, ses buts et ses fonctions <p>et sur les postulats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bernard Martin concernant l'agriculture et le climat - Bernard Borel et consorts pour la création d'un fond de démarrage pour les projets d'agriculture contractuelle de proximité <p>et Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil aux résolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michèle Gay Vallotton sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michèle Gay Vallotton sur la fermeture de l'école de fromagerie de Moudon et sur la privatisation de son unité de production - Jacques Chollet et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil Fédéral afin que conformément à l'art. 182 de la loi sur l'agriculture, un service de répression des fraudes soit rapidement mis en place <p>et à l'interpellation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Philippe Jobin concernant la compétitivité de l'arboriculture vaudoise sur le plan national et international(2ème débat) <p>(1er débat): Loi sur la viticulture: entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 27 à 42 adoptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>(2ème débat): Loi sur l'agriculture: art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 à 5 acceptés. Art. 6 accepté. Art. 7 et 8 acceptés. Art.9, nouvel al. 3, amdt Perrin accepté par 82 oui, 4 non et 26 abstentions (=> 3ème débat). Amdt Favrod à l'al. 2 accepté par 56 oui, 54 non et 6 abstentions. Au vote nominal, l'amdt et refusé par 61oui et 65 non. Art. 9 amendé accepté par 75 oui et 38 abstentions. Art. 10, al. 2, amdt Surer refusé par 61 oui, 62 non et 8 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 70 oui, 63 non et 1 abstention (=> 3ème débat). Art. 10 amendé accepté par 64 oui, 54 non et 4 abstentions. Art. 11 et 12 acceptés. Art. 13, al. 4, amdt Deriaz refusé par 48 oui, 59 non et 5 abstentions. Art. 13 accepté par 70 oui et 42 abstentions. Art. 14 accepté. Art. 15 à 32 acceptés sans discussion. Art. 33, amdt Epars accepté par 63 oui et 58 non. Au vote</p> | DEC. | Fardel C.A. | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|-------|---|-------------------|
| | | nominal, l'amdt est accepté par 64 oui et 60 non (=> 3ème débat). Art. 33 amendé accepté par 64 oui, 50 non et 8 abstentions. Art. 34 à 55 acceptés sans discussion. Art. 56, al. 1, amdt Jungclaus Delarze refusé par 54 oui, 67 non et 4 abstentions. Art. 56, al. 3, amdt Jungclaus Delarze refusé par 57 oui, 67 non et 5 abstentions. Art. 56 accepté par 104 oui et 22 abstentions. Art. 57 et 58 acceptés sans discussion. Art. 59, amdt Durussel refusé par 15 oui, 96 non et 13 abstentions. Art. 59 accepté. Art. 60 à 67 acceptés sans discussion. Art. 68, amdt Epars refusé par 43 oui, 66 non et 15 abstentions. Art. 68 accepté. Art. 69 à 72 acceptés. Art. 72bis, amdt Surer (suppression de l'art.) | | | |
| REF | 11. | (09_PET_048) Pétition en faveur d'un 13ème salaire pour les travailleurs agricoles (208): Suite du point précédent: art. 72bis, amdt Surer (suppression) accepté par 74 oui et 58 non. Art. 73 accepté. Réintroduction de l'art. 73 bis, amdt P.-A. Pidoux, al. 1 (oui) opposé au sous-amdt Borel, al. 1 et 2 (non): le sous-amdt Borel est préféré par 57 oui, 73 non et 1 abstention. Ensuite, le sous-amdt Borel, soumis au vote, est refusé par 33 oui, 92 non et 1 abstention. Art. 74 à 76 acceptés. Art. 77, amdt Haury accepté par 70 oui et 52 non (=> 3ème débat). Art. 78 à 104 acceptés. Fin du 2ème débat. 3ème débat à suivre. (2ème débat): Loi sur l'agriculture: à main levées, le 2ème débat immédiat est accepté. Art. 27 à 42 accepté. Au vote final, la loi sur la viticulture est acceptée par 85 oui, 2 non et 8 abstentions. Fin du 2ème débat 09_PET_048: les conclusions de la com (prise en considération) sont refusées par 51 oui, 67 non et 4 abstentions. | DEC | Jungclaus Delarze S. (Majorité), Devaud G. (Minorité) | |
| TRAITE | 12. | (10_INT_322) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo au nom du groupe AGT concernant la 4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) et demandant quelles sont les conséquences pour le Canton de Vaud Détermination Dolivo suite à la réponse à son interpellation refusée par 48 oui et 62 non. | DEC. | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| TRAITE | 13. | (10_INT_330) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts demandant si l'opacité du Service de l'emploi en matière de communication sur la lutte contre le chômage est proportionnelle au nombre de chômeurs Détermination Rochat suite à la réponse à son interpellation acceptée par 60 oui, 45 non et 10 abstentions. Celle-ci est ainsi transmise au Conseil d'Etat. | DEC | | |
| TRAITE | 14. | (09_INT_296) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts demandant si l'administration cantonale engage des faux indépendants | DEC. | | |
| TRAITE | 15. | (09_INT_306) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alessandra Silauri demandant, pour les installations à forte fréquentation IFF, de quelle stratégie on parle | DEC. | | |
| RENV-CE | 16. | (10_POS_203) Postulat Pierre-Alain Favrod et consorts demandant s'il n'est pas temps de se rappeler que le loup est un prédateur (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Prise en considération immédiate acceptée par 81 oui et 13 abstentions. le postulat est ainsi renvoyé au Conseil d'Etat. | | | |
| RENV-CE | 17. | (10_POS_204) Postulat Jean-François Cachin et consorts - Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Prise en considération immédiate acceptée par 82 oui, 12 non et 11 abstentions. Le postulat est ainsi renvoyé au Conseil d'Etat. | | | |
| RENV-CE | 18. | (10_POS_205) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant la mise en oeuvre de la stratégie fédérale sur la migration et la santé - ouvrir les offres de prévention et de promotion de la santé à la population migrante (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Prise en considération immédiate acceptée par 55 oui, 41 non et 2 abstentions. Le posulat est ainsi renvoyé au Conseil d'Etat. | | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|--------------|---|-------------------|
| OA | 19. | (298) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de CHF 24'906'000 destiné à financer la mise en oeuvre du nouveau système d'information financier de l'Etat de Vaud (SIF)(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. | DFIRE. | Ansermet J. | |
| RENV-SD | 20. | (295) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre, dans le cadre de l'assainissement du parc immobilier de l'Etat de Vaud, le bien-fonds portant le numéro de parcelle 10'253 du cadastre de la Commune de Lausanne, comprenant l'immeuble du "Lausanne-Moudon", pour un montant de CHF 3'000'000.-(1er débat) (1er débat): début du débat d'entrée en matière interrompu à 17h. | DINF. | Mercier P.A. | 07/09/2010 |
| RENV-T | 21. | (276) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Daniel Mange et consorts pour la création d'une quatrième piste sur la bretelle semi-autoroute Ballaigues-Orbe | DINF. | Maillefer D.O. | 07/09/2010 |
| RENV-T | 22. | (246) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques Perrin et consorts demandant une modification de certaines règles en matière d'adjudication de marchés publics, notamment par l'introduction d'une clause sociale et la prise en compte fiscale de l'effort de formation fait par les entreprises | DINF. | Zwahlen P. | 07/09/2010 |
| RENV-T | 23. | (284) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Xavier Koeb - Non à l'exclusion numérique, si on ne sait pas brancher un ordinateur | DINF | Ansermet J. | 07/09/2010 |
| RENV-T | 24. | (09_POS_171) Postulat Jean-Michel Favez au nom du Groupe socialiste visant à la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics | DINF, DSE | Jungclaus Delarze S. (Majorité), Pache R. (Minorité) | 07/09/2010 |
| RENV-T | 25. | (10_MOT_104) Motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités et demandant qui fait quoi | DINF | Renaud M. | 07/09/2010 |
| RENV-T | 26. | (10_INT_324) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar et consorts interrogeant si Lausanne verra le bout du tunnel | DINF. | | 07/09/2010 |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 août 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-T | 27. | (10_INT_339) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel intitulée Les pare-neiges de l'Etat de Vaud restent aux dépôts | DINF. | | 07/09/2010 |
| RENV-T | 28. | (10_INT_361) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant l'optimisation de ligne ferroviaire Le Brassus-Vallorbe-Lausanne : à quand une concrétisation de la part du Canton ? | DINF. | | 07/09/2010 |
| RENV-T | 29. | (09_INT_315) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse concernant l'utilisation du bois pour l'agrandissement de la HEIG-VD | DINF. | | 07/09/2010 |

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :